



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 30 mai

L'an 2018, le 30 mai, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi salle du conseil Municipal de la ville de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. René ACREMENT, M. Philippe ARNOULD, M. Hervé BERTRAND, M. Guy BIENTZ, M. Gérard COINSMANN remplace M. Jean-Christophe AUBERT, Mme. Claudine COLAS, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. Jacques DEWAELE, M. Bruno DUJARDIN, M. François GENAY, Mme. Marie-Jo GEORGES, M. Maurice HERIAT remplace M. Thierry MERCIER, M. Francis LARDIN, M. Frédéric MAILLIOT, M. Noël MARQUIS, M. Jean-Paul MARTIN, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, M. Guy SERVANT remplace M. Philippe DANIEL, Mme Damienne VILLAUME.

Etaient excusés avec pouvoir :

Mme Rose-Marie FALQUE donne pouvoir à M. Bernard MULLER, Monsieur Laurent GELLENONCOURT donne pouvoir à François GENAY, M. Jacques LAMBLIN donne pouvoir à M. Hervé BERTRAND.

Etai(ent) excusé(s) :

Mme. Annie FARRUDJA, M. Christian GEX, Mme. Dominique JACQUOT, M. Jonathan KURKIENCY, M. Michel MARCHAL, Mme. Sabrina VAUDEVILLE.

Voix consultative : Mme LEHE Sophie était absente, M RICHARD Claude était présent

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 20

Absents : 6

Procuration : 3

Nombre de suffrages
exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Damienne VILLAUME

MOBILITE : DEMANDE DE SUBVENTION REGION GRAND EST PROJET HALTE-GARE MULTIMODALE SAINT-CLEMENT- LARONXE

Suite à l'étude qui a été menée et afin de mener à bien le projet d'aménagement de la Gare de Saint-Clément-Laronxe le PETR du Pays du Lunévillois sollicite la Région GRAND EST afin de participer au financement de ce projet.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Montant HT	93 516,77	FSIL 2016	20 000,00
Travaux			
Maitrise d'œuvre	8 884,09	Région Grand Est	43 570.77
Maitrise d'ouvrage	3 740,67		
Forfait Frais Annexes	1 000,00	autofinancement	43 570.77
TOTAL	107 141,54 €	TOTAL	107 141,54 €

2018-034

Date de convocation
16/03/2018

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

..J.J....



Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès de la REGION GRAND EST dans le cadre du projet Halte Gare Multimodale Saint-Clément/Laronxe
- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'octroi de la subvention, ses annexes et avenants
- **AUTORISE** le Président à entreprendre toute démarche nécessaire à l'aboutissement du projet,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rattachant au projet,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au BP annexe Mobilité 2018 et seront inscrit au suivant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lunéville

Le Président,

